

## **Lancement du plan directeur de l'eau**

Normandin, 29 mai 2024 - L'eau est une ressource collective et précieuse qui doit être gérée de façon responsable afin d'en assurer la pérennité. C'est dans ce contexte que l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean a produit avec l'implication des citoyens et des organisations de son territoire le plan directeur de l'eau 2024-2034 de la zone de gestion intégrée de l'eau Lac-Saint-Jean. Ce document est une planification territoriale stratégique qui a pour objectif de conserver nos ressources hydriques et les usages actuels et futurs de l'eau. Il présente l'état de nos ressources en eau, une vision de celles-ci à long terme ainsi que des objectifs pour lesquels chacun d'entre nous peut contribuer.

### **Un outil de planification créé par les acteurs de l'eau**

Bien que son élaboration soit coordonnée par l'OBV Lac-Saint-Jean, le contenu qui s'y retrouve provient des préoccupations et volontés des citoyens et des organisations qui participent volontairement à la démarche. À l'automne 2023, les acteurs de l'eau du territoire ont participé à des consultations publiques. Plus de 1775 éléments distincts ont été récoltés à ce moment. M. Hugues Jobin, président de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, indique « Lors des consultations, les participants ont été très généreux et nous ont partagé leurs préoccupations quant à la gestion de l'eau. Ils nous ont indiqué les problèmes qu'ils observent, ceux qu'ils anticipent, les causes et conséquences de ces problèmes, mais aussi les solutions qu'ils souhaitent mettre en place ou voir être déployées sur le territoire. » À cela s'ajoutent également plusieurs rencontres de la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean avec des représentants du milieu pour définir les priorités et objectifs communs à inscrire dans le plan directeur de l'eau. « Le plan directeur de l'eau est le fruit d'une réflexion approfondie et d'une collaboration étroite avec les citoyens et organisations du bassin versant du lac Saint-Jean. Il nous offre une feuille de route claire. » ajoute M. Jobin.

### **Plusieurs problématiques préoccupent les citoyens et organisations**

Cinq problématiques en lien avec l'eau préoccupent grandement les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean et sont inscrites comme étant prioritaires dans le plan directeur de l'eau : la mauvaise qualité de l'eau, la dégradation ou la destruction des milieux humides et hydriques, la présence d'espèces exotiques envahissantes, les problèmes d'approvisionnement en eau et les conflits entre usagers. Celles-ci sont considérées comme prioritaires en raison de données ou d'observations qui témoignent de leur présence sur le territoire, mais également parfois à titre préventif afin d'éviter l'apparition de nouveaux problèmes. À titre d'exemple, M. Hugues Jobin précise que « La qualité de l'eau est l'exemple d'une problématique qui est déjà présente et qui préoccupe les acteurs de l'eau, puisque les données illustrent qu'il y a une détérioration de la qualité dans les bassins versants dont l'urbanisation, la villégiature, les activités agricoles et les industries occupent une place plus importante. À l'inverse, les espèces exotiques envahissantes seraient encore relativement peu présentes dans notre territoire, mais elles sont présentes à proximité. Comme l'éradication est complexe, dispendieuse et sans garantie de succès, il est préférable d'agir en prévention et c'est pourquoi ce problème a été priorisé. »

### **Des solutions identifiées et mises en œuvre par chacun**

Afin de limiter les problématiques en lien avec l'eau, des solutions ont été identifiées par les acteurs ayant participé à l'élaboration du plan directeur de l'eau. Elles se retrouvent sous la forme d'orientations et d'objectifs auxquels les citoyens et les organisations peuvent contribuer. Il est notamment prévu d'améliorer la qualité de l'eau en intervenant sur les eaux usées, les fertilisants, les pesticides, les déchets ou l'érosion. Cela s'accompagne de suivis de la qualité de l'eau des lacs, rivières, nappes et puits ainsi que d'une diffusion de cette connaissance. Les milieux hydriques seront également conservés en plantant des végétaux sur les rives ou en intervenant sur les ponceaux, au même titre que la conservation des milieux humides se fera entre autres par de la mise en valeur et de la sensibilisation. Autrement, il y aura des infrastructures telles que des stations de lavage qui seront aménagées pour prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Cela s'accompagnera d'activités pour détecter et contrôler celles introduites. Quant à l'approvisionnement en eau, celui-ci sera amélioré en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol, en conservant des aquifères, en sensibilisant à l'économie d'eau et en documentant des contaminants émergents. Enfin, pour améliorer la cohabitation entre les usagers il pourra y avoir la mise en place de code d'éthique. Ces éléments ne sont que quelques exemples des solutions envisagées qui seront mises en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'eau, que ce soit des municipalités, citoyens, entreprises, groupes environnementaux, communautés autochtones, etc.

### **Les prochaines étapes pour la conservation de nos ressources hydriques**

L'élaboration et le lancement du plan directeur de l'eau ne sont pas une finalité. Dans les prochaines années, l'OBV Lac-Saint-Jean fera la promotion du plan directeur de l'eau afin d'accroître la mobilisation du milieu dans la mise en œuvre d'actions. De plus, des mises à jour du plan directeur de l'eau pourront être réalisées afin de maintenir une planification représentative des préoccupations et des volontés du milieu lorsque celles-ci évoluent au fil du temps.

### **À propos de l'OBV Lac-Saint-Jean**

L'organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'information, visiter le [www.obvlacstjean.org](http://www.obvlacstjean.org).

– 30 –

Source :

Anne Malamoud

Directrice générale de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

1013, rue du Centre Sportif, Normandin (Qc), G8M 4L7

tel. 581 719-1212 poste 230

[a.malamoud@obvlacstjean.org](mailto:a.malamoud@obvlacstjean.org)

[www.obvlacstjean.org](http://www.obvlacstjean.org)

Voir les photos ci-dessous.

Source des photos : Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean



**Légende** : Rencontre de consultation des acteurs municipaux tenue à l'automne 2023 par l'OBV Lac-Saint-Jean dans le but d'alimenter l'élaboration du plan directeur de l'eau 2024-2034 de la zone de gestion intégrée de l'eau Lac-Saint-Jean.



**Légende** : Le lac Saint-Jean.